

**DÉLIBÉRATION****Conseil d'administration**

Séance du 12 mars 2024

Délibération  
n° 2-2024  
Point 3.1

**Point 3.1 de l'ordre du jour****Désignation de représentants au Conseil d'administration de la BNU****EXPOSE DES MOTIFS :**

Le mandat des administrateurs du Conseil d'administration de la BNU arrive à échéance en mars 2024.

Il convient donc de désigner :

- **Deux représentants des enseignants-chercheurs ou chercheurs** de l'université désignés en leur sein par le conseil d'administration de l'université (article 8b des statuts de la BNU) ;
- **Deux étudiants, usagers inscrits à la BNU** l'université (article 8e des statuts de la BNU).

Afin de satisfaire aux modalités de désignation prévues à l'article 8.e du [décret n° 92-45 du 15 janvier 1992 portant organisation de la bibliothèque nationale et universitaire de Strasbourg](#), un appel à candidatures a été lancé auprès de l'ensemble des étudiants de l'université.

Le résultat de cet appel à candidature sera précisé en séance.

**Délibération :**

Le Conseil d'administration de l'Université de Strasbourg désigne deux enseignants-chercheurs ou chercheurs ainsi que deux étudiants au Conseil d'administration de la BNU.

**Se sont portés candidats pour les représentants des enseignants-chercheurs ou chercheurs :**

Christian GRAPPE  
Yannick SCHMITT  
Annie KUYUMCUYAN

**Se sont portés candidats pour les représentants des étudiants (CV et lettres de motivations joints en annexe) :**

AL-ZOUBI Jud  
DANESH Maryam  
FADEL Christ  
HAULET Nolan  
MARTAYAN Ilia  
MEYER Valentine  
NIASS Ndèye Fatou  
TAUBE-LE-GUERN Alexis

**Sont élus pour les représentants des enseignants-chercheurs ou chercheurs :**

Christian GRAPPE  
Yannick SCHMITT

**Sont élus pour les représentants des étudiants :**

MARTAYAN Ilia  
TAUBE-LE-GUERN Alexis

Fait à Strasbourg, 15 mars 2024

La Directrice générale des services



Valérie GIBERT